



Cetup. Le transporteur carbure à l'écocitoyenneté



ÉTAPES

1988

Création de la Compagnie de transport urgent personnalisé (Cetup) à Grenoble

1992

Déménagement à Saint-Égrève et achat des premiers véhicules GPL

2008

Trophée entreprise et sécurité routière

2009

Membre du parlement des entrepreneurs d'avenir

2011

Signature de la charte Ademe Objectif CO₂

2012

Achat de deux véhicules électriques et agrandissement à Saint-Égrève

« Pour Cetup, chaque mission est spéciale, à nous d'en faire une mission idéale » : telle est la devise de l'entreprise et de ses pilotes.

« Nous avons inventé un métier, un métier où il n'y a que des impondérables et qui réclame donc l'implication de chaque personne en interne. » Jean-Pierre Capossele, le président fondateur de la société Cetup, défend depuis sa création, en 1988, les principes d'entreprise citoyenne et de développement durable. La société de transports de produits nobles dans des délais critiques est pionnière dans ce domaine. Chez Cetup, le bien-être des salariés se conjugue avec la qualité de service, les considérations financières viennent après. Pour autant, le modèle est hautement viable : 400 % de croissance en huit ans, 30 % depuis trois ans, des dizaines de collaborateurs recrutés chaque année et une flotte renouvelée à 50 % tous les ans, soit un investissement de 1,8M€ garantissant le respect de la norme antipollution "Euro 5".

130 pilotes

La réussite de l'entreprise se traduit par la fidélité de ses clients (une centaine dont quatorze contrats cadres) et la délivrance d'un taux de service de 98 %. « C'est un modèle de vie », poursuit Jean-Pierre Capossele qui codirige l'entreprise avec son épouse Laurence. Fournisseur providentiel pour ses clients, Cetup met tout en œuvre pour que ses pilotes soient des gens heureux de faire leur boulot. Ils sont 130, répartis à travers toute la France, mais aussi en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Espagne, disposant chacun d'un véhicule de transport et gérés depuis le centre opérationnel de Grenoble. Une fois recrutés (trente personnes en 2011 et déjà seize en 2012), ils sont dûment formés aux valeurs de l'entreprise, à l'écoconduite, habilités à entrer sur des sites

sensibles, puis confiés à un tuteur. « Ils ne se considèrent pas comme des transporteurs, mais comme des pilotes Cetup », explique le dirigeant. Faible turnover, forte identification à l'entreprise s'expliquent par une politique salariale attractive et une forte considération. Car ces personnes, entièrement autonomes dans leur activité, se voient souvent confier des missions hautement délicates. Cetup compte des clients dans les domaines de l'énergie, l'industrie, le médical, les télécommunications, l'aéronautique ou encore la santé. « Lorsqu'il faut aller chercher un greffon à Los Angeles ou Tel-Aviv pour le ramener en Allemagne, le pilote a une vraie responsabilité au regard de la marchandise qu'il transporte », insiste Jean-Pierre Capossele. Cetup a instauré une relation de confiance et de transparence avec ses clients. Les pilotes savent ce qu'ils transportent et les délais imposés par Cetup sont ceux de l'acceptable.

Des missions un peu spéciales

Pas de quotidien, pas de routine, Cetup vit au rythme de l'imprévisible et des missions un peu spéciales : aller chercher un faucon à Londres et le ramener dans les Ardennes à son propriétaire saoudien pour une partie de chasse, récupérer une raquette de tennis à Rome et la livrer aux États-Unis pour un tennisman de haut niveau, transporter des clubs de golf de Chicago au Maroc, quérir une cave à vin chez Sotheby's... Récemment, un des pilotes les plus expérimentés a eu pour dangereuse mission de ramener de Paris un gâteau composé de ganache et de chantilly, fidèle réplique d'une machine d'un fournisseur de matériel médical, qui fêtait son anniversaire à Évian. Ce monstre d'une

centaine de kilos, impossible à arrimer, n'aurait pas supporté le moindre coup de frein ! Cetup a également livré de l'acide borique au Japon après l'accident de Fukushima et transporté les débris de la voiture accidentée d'Ayrton Senna d'une expertise à l'autre...

« Nous ne pouvons pas nous arrêter de grandir. Nous prenons régulièrement des parts de marché. Nous sommes les seuls à avoir une flotte aussi importante et à traiter les contrats en direct. »

Deux véhicules électriques

Le dernier défi de Jean-Pierre Capossele, fortement épaulé par son chef de flotte Tangy de la Rochette, est l'acquisition de deux véhicules électriques. L'entreprise, déjà distinguée par l'Ademe, poursuit ainsi sa route vers le zéro émission de gaz à effet de serre. Les deux utilitaires, d'une autonomie de 160 km sillonnent l'agglomération grenobloise sans bruit. Ils sont dédiés à l'activité urbaine de l'entreprise qui devrait passer de 2 % à 7,5 % d'ici à mi-2013. Il faut dire que les pilotes Cetup effectuent 6.000 missions par mois et ont parcouru plus de dix millions de kilomètres en 2011 : ils devraient afficher seize millions de kilomètres au compteur en 2012. « Il est de notre responsabilité de réduire nos émissions de CO2. C'est un pari sur l'avenir et nous sommes les premiers à le faire », martèle Tangy de la Rochette. Son rêve : une flotte 100 % électrique !

Isabelle Doucet

« Nous restons à Saint-Égrève »



Jean-Pierre Capossele, président de Cetup

Comment accompagnez-vous la croissance de Cetup ?

Nous voulons maintenir une croissance annuelle de 30 %. Toute notre activité est gérée à partir de Saint-Égrève où nous sommes installés depuis dix ans. Nous ne faisons pas de croissance externe. L'effectif du service commercial a triplé en 2012, passant de quatre à douze personnes. Nous créons quatre nouveaux postes administratifs par an et nous devons pouvoir les accueillir, mais aussi améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés. Nous y gagnerons en produc-

tivité. Nous avons également besoin d'espaces pour recevoir nos clients.

Vous poussez les murs à Saint-Égrève ?

Nous avons pensé à nous implanter sur deux sites, en région lyonnaise et parisienne, mais nous avons préféré rester au pied du parc de Chartreuse. Il faut dire que nous circulons peu dans Grenoble. Nous allons procéder à une extension de 1.000m², ce qui représente un investissement de 1 M€. Le nouveau bâtiment, respectueux de nos engagements en termes de développement durable, disposera d'un équipement photovoltaïque, d'un toit végétal et d'un système de récupération des eaux de pluie. Il sera livré en mai 2013.

LE MARCHÉ

Cetup a la prétention de concurrencer la dizaine de grands transporteurs mondiaux sur le segment du transport dédié.

Avec sa flotte intégrée de plus d'une centaine de véhicules et la réalisation de contrats en direct, la société est leader à l'échelle nationale.

Ses concurrents sont les grands transporteurs, qui font de l'affrètement pour ce type de transport, ou des transporteurs locaux comme Fret Vite, International service, Taxicolis ou Colitel.